Journée Thèse des bois

04 février 2011

- Présentation du Cemagref
  - Unité ADER
  - Axes de recherches

- Présentation d'une thèse en cours
  - Schéma général de la recherche
  - Premiers résultats

Présentation de l'unité

Cemagref de Bordeaux

- 120 agents permanents à Cestas Gazinet
- 3 unités de recherche (eau, poisson, aménités et espace rural)

Unité ADER

- **Aménités et dynamiques de l'espace rural :**
  - 40 agents, dont 7 thésards
  - Approche socio-économique des fonctions non marchandes et co-produits de l'activité agricole et forestière (Aménités environnementale)
  - Equipe de SHS : économistes, géographes, sociologues, politistes

Axes de recherche de l'UR ADER

- 3 axes où la forêt/filière bois est un domaine d'application parmi d'autres
  - Enjeux sociaux : 50 M visites, 25 000 propriétaires, source potentielle de conflits et de compétition (ressources, politiques publiques, etc.)
  - Evolutions des relations entre acteurs

- Axe 1 : Organisation spatiale et dynamiques des territoires
  - Evolution des formes de régulation des politiques forestières (CFT, PDM, filière bois énergie)
- Axe 2 : Evaluation économique des politiques publiques
  - Estimation économique offre/demande d'aménités forestières (services récréatifs en forêt, biodiversité)
  - Formes de contractualisation (contrats, conventions, subventions)
- Axe 3 : Construction sociale des enjeux environnementaux
  - Modèles d'émergence des problèmes environnementaux dans l'espace public
  - Processus de débats participatifs territorialisés
  - Production de normes environnementales et écologisation des pratiques sylvicoles

La thèse

La production sociale des normes environnementales.
Le cas de la biodiversité forestière associée au bois mort

Philippe Deuffic,

Cemagref, Cestas

Directeur de thèse : Charles-Henry Cuin

Département de sociologie Univ Bordeaux 2

2008-2011

Contexte de la problématique

- **Ecologisation de la société** (Kalaora, 2002)
  - Reformulation des enjeux socioéconomiques à l'aune de l'environnement

- **Biodiversité, un problème public ?**
  - CDB 1992, SNBD 2004, Année internationale 2010
  - Mise sur agenda politique laborieuse ?
    - 4ème préoccupation environnementale
    - GIEC de la Biodiversité (IPBES)
    - Actions sélectives : espèces emblématiques

- **Des oubliés de la biodiversité, bois mort et consorts**
  - Source vitale puis déchet, difficile à qualifier aujourd'hui
  - Sujet peu discuté en dehors de la sphère des spécialistes
- **Pourquoi une recherche sociologique sur le bois mort ?**
  - Champ de recherche en sociologie de l'environnement
  - Objet révélateur des rapports ambigus Homme/Nature
  - Production/négociation/ appropriation des règles d'action

Schéma général de la recherche

Théorie de la construction des problèmes publics et la mobilisation collective

Théorie de l'action et modèles de rationalité

Construction sociale des problèmes environnementaux

Production de nouvelles normes environnementales

La gestion bois mort est-elle un problème public ?

Qui et comment sont définies les règles de gestion du bois mort ?

Comment les acteurs de terrain s'approprient-ils (ou pas) ces normes ?

Rapport Homme/Nature, Appropriation/réinterprétation/écart aux normes

Théorie de la connaissance

Matériel et méthodes

- **Matériel**
  - Discours lors entretiens semi-directifs
    - 25 scientifiques, décideurs publics forestiers, ONGE ,
    - 45 propriétaires forestiers (avant tempête de 2009)
  - Documents juridiques
    - Conventions internationales
    - Codes forestier et de l'environnement
    - Directives, instructions, PSG

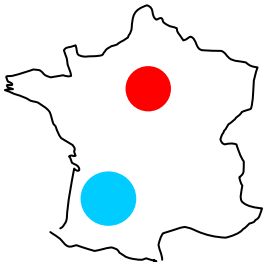

- **2 terrains : Rambouillet et Landes**

- **2 types d'analyse**
  - ACM/classification : typologie de forestiers
  - Analyse textuelle structurelle et thématique (NVivo)

Etape n°1 : différentiation/dénonciaton

- **Objectif : différencier son problème des autres enjeux environnementaux**
  - Les « précurseurs » de la cause du bois mort
    - Scientifiques étrangers et français, isolés et en réseau, (CNRS-LECA, MNHN, ESAP, INRA, Cemagref)
    - Associations (sociétés locales d'entomologie, REFORA)
  - Rhétorique audible dans des arènes médiatiques concurrentielles
    - Dénonciation : manque de moyen, injustice, négligence
    - Dramatisation : Rhétorique de la perte, de l'extinction
  - Lubie ou réel problème ?
    - Problème local ou problème global ?
    - Problème mineur ou d'intérêt général ?

Etape n°2 : production catégorielle

- **But : Objectiver les problèmes autour du bois mort**

- **Phase d'identification, description, classification et qualification d'une multitude d'objets**
  - Création de ces bases de données, écologiques, statistiques, cartographiques (Inventaire, Zone atelier)

- **Elargissement du panel de spécialistes**
  - Entomologiste, mycologue, ornithologue, bryologiste
  - Même un sociologue…

- **Enrichissement du cortège lexical**
  - 3 à 16 catégories de bois « morts » ;
  - Inflation ? Exhaustivité du vivant inatteignable ?
    - Hiérarchisation (liste rouge IUCN)
    - Exemplification de certaines espèces (grand capricorne)
    - Demande de moyens supplémentaires

- **Comment enrôler de nouveaux convertis ?**

Étape n°3 : Mobilisation, médiatisation

- **De 3 articles scientifiques par an (1998) à 30-50 articles en 2009**
  - Parmi les 10 premiers labos qui publient, 7 sont scandinaves
- **Elargissement et mise en réseau de la sphère des acteurs susceptibles de soutenir la cause défendue**
  - Mise en commun de la multitude de cas particuliers : du problème local au problème régional et surtout national
  - Mobilisation des gisements de sociabilité les plus rentables (réseaux associatifs nationaux, collectifs socioprofessionnels)
  - Investissement des arènes de débats publiques (MCPFE) où sont présents les décideurs politiques (MAPA, MEDD)
  - Actions médiatiques : Colloque « bois morts » à Chambéry 2004
- **Connexion des cadres interprétatifs**
  - plate-forme programmatique qui unifie les cadres d'interprétation et de mobilisation
  - Résonance, amplification, extension, transformation, réactivation de la problématique du bois mort au contact d'autres problèmes publics

Étape n°4 : stabilisation et appropriation

- **« Naturalisation » du problème et de sa prise en charge**
  - Réhabilitation par la production de « faits nouveaux »
  - Une phase de médiatisation de la révision du jugement
  - Stabilisation des indicateurs de gestion relatifs au bois mort
  - Production de règles de gestion
    - Critère 4.5 : volume de bois mort (seuil plancher)
    - Instruction biodiversité de l'ONF
    - Codes des bonnes pratiques
    - Guide biodiversité du MAPA

Étape n°4 : stabilisation et appropriation

- **Appropriation des enjeux liés aux bois morts**
  - Acquise chez les techniciens forestiers
  - moins évidente chez les propriétaires forestiers
    - Typologie en 4 groupes : forestiers « entrepreneurs », « patrimoniaux », « distants », environnementalistes »
    - 4 attitudes :
      - Eradiquer ;
      - Conserver l'existant ;
      - Suivre le mouvement ;
      - Augmenter la part de bois mort (+ en qualité qu'en quantité)
  - Brûler la biodiversité pour sauver les énergies fossiles ?

Principaux enseignements

- Problème collectif ? oui… problème public ?
- Les forestiers n'ont pas été les « définisseurs primaires » du problème
- L'appropriation du problème nécessite temps et traduction (alignement cadres interprétatifs de la sylviculture et de l'écologie)
- Des forestiers à la recherche d'une parole légitime : la question n'est pas tant de savoir « que croire » mais « qui croire »
- Des forestiers qui se conforment à la norme de leur groupe de référence

Enseignements empiriques

- **Bois mort : révélateur des tensions et divergences internes à la communauté des forestiers (4 groupes)**
- **Prise de conscience environnementale graduée**
  - Environnement : incontournable et légitimant
  - Biodiversité : plurielle et superficielle
  - Bois morts : mieux identifiés que faune/flore associées
- **Diversité des rôles affectés aux bois morts**
  - Co produit, sous produit, néo produit…
- **Encore beaucoup d'incertitudes**
  - Pertes et gains (marchands et non marchands) :
  - Appréciation des risques (accident, phyto)
  - biodiversité ou bois énergie : réel antagonisme ?